

**RAPPORT DE MINORITÉ DE LA COMMISSION  
chargée d'examiner l'objet suivant :**

**Postulat Axel Marion et consorts - Instaurons une journée cantonale pour le climat !**

**1. PRÉAMBULE**

La commission nommée pour étudier ce postulat s'est réunie le jeudi 4 juillet à la Salle de commissions - Salle Cité - Rue Cité-Devant 13, à Lausanne de 09h00 à 10h00.

Elle était composée de Mme Anne Baehler Bech, confirmée dans le rôle de présidente-rapporteur, de Mmes Anne Sophie Betschart, Laurence Cretegny, Martine Meldem, Sarah Neumann, Marion Wahlen, ainsi que de MM. Axel Marion, Cédric Weissert, Andreas Wüthrich.

Mme la Conseillère d'État Jacqueline de Quattro, Cheffe du Département du territoire et de l'environnement (DTE) était présente à cette séance, ainsi que Mme Tali Nyffeler-Sadras, Direction générale de l'environnement (DGE), Direction de l'environnement industriel, urbain et rural (DIREV), Division air, climat et risques technologiques (ARC), section Climat, Cheffe de projet Plan climat vaudois, et M. Clive Muller, DGE, Directeur adjoint de la DIREV, Chef de la Division ARC.

La prise des notes durant la séance a été assurée par Mme Marie Poncet Schmid, secrétaire de commission au Secrétariat général du Grand Conseil (SGC), que nous remercions pour l'excellence de ces notes.

**2. RAPPEL DES POSITIONS**

**2.1 POSITION DU POSTULANT**

Le postulant propose d'instaurer une journée cantonale pour le climat dans le but de maintenir un haut niveau de sensibilisation à la problématique climatique et de faire preuve d'exemplarité. Il s'agirait d'une journée travaillée — non d'un congé — où la question serait thématisée et où les bonnes pratiques qui limitent l'empreinte sur l'environnement seraient montrées par des activités diverses. Le Canton serait l'instigateur de cette journée. Elle comprendrait un volet « écoles » et un volet « adultes ». Les classes travailleraient sur la thématique avec les enseignants. Pour les adultes, le postulant propose de réfléchir à la gratuité des transports publics ou au renforcement de la dotation en vélos partagés. Les entreprises pourraient mener des démarches spécifiques, par exemple, pour encourager le covoiturage. Tous les acteurs doivent être impliqués.

Cette journée montrerait la mise en œuvre, sur le plan vaudois, des mesures prises sur le plan mondial et elle pourrait s'appuyer sur une des journées déjà existantes sur ce thème, parmi lesquelles le postulant n'a pas opéré de choix : la Journée mondiale du climat (8 décembre) ; le Jour de la terre (22 avril); la grève mondiale pour le climat (15 mars) ; ou la Semaine européenne du développement durable (30 mai au 5 juin). Selon la date retenue pour la journée cantonale, un axe thématique pourrait être fixé en lien avec la saison,

En plus des outils de sensibilisation déjà développés sur le plan cantonal, la journée cantonale permettrait aux autorités de dresser le bilan des démarches, de mesurer leur avancée, de s'engager par des mesures concrètes et de thématiser sur la problématique.

## **2.2 POSITION DU CONSEIL D'ÉTAT**

La sensibilisation aux enjeux climatiques constitue un pilier du Plan climat vaudois en préparation. Les mesures d'accompagnement au changement vers une société moins émettrice de CO<sub>2</sub>, avec un impact plus faible sur l'environnement dans les actes quotidiens, seront développées. Une journée cantonale pour le climat peut s'inscrire dans ce cadre. Le département travaille sur des mesures concrètes, et les journées de sensibilisation sont bénéfiques pour réveiller les consciences et responsabiliser les gens face à ces enjeux qui les concernent.

Le travail sur le plan climat, pour trouver des mesures concrètes dans chaque thématique, se mène de manière transversale avec tous les départements. Le DTE vient de présenter à la presse sa Conception cantonale de l'énergie (CoCen) qui contient nombre de mesures. Malheureusement, c'est l'augmentation de la taxe sur l'électricité qui a été médiatisée.

Le département ne s'oppose pas à la proposition du postulant, mais l'impact, l'envergure et le financement de la journée sont à discuter. Il faudrait aussi communiquer un message clair et que cela débouche sur des actes. La Journée mondiale du climat le 8 décembre, qui offre déjà une visibilité, conviendrait.

## **3. POSITION DE LA MINORITÉ DE LA COMMISSION**

Il est à bien comprendre et entendre que les rapporteurs de minorité ne combattent pas la défense du climat — bien au contraire — mais ils ne peuvent pas se rallier à demander de mettre en place une journée économiquement coûteuse pour les deniers publics. Ce point est soulevé par Mme la Conseillère d'Etat qui indique que l'organisation de la journée nécessiterait une collaboration avec les autres départements et un travail pour fédérer les personnes (entreprises, consommateurs, écoles, etc.). Cet effort important léserait d'autres tâches. Organiser la journée en 2019 serait impossible, au vu de l'intense travail d'élaboration du plan climat.

Concernant le point sur le volet « écoles », elles agissent déjà en matière de sensibilisation. Les sensibiliser lors de sorties prévues « hors bâtiments scolaires » serait plus bénéfique que d'introduire une nouvelle journée dans la grille horaire déjà bien remplie de nos écoliers.

Sur le volet « adultes », il est à relever que les communes s'impliquent déjà. Par exemple, elles organisent l'opération « coup de balai » à laquelle toute la population peut participer. Toutefois, la participation diminue et le mouvement s'épuise...

## **4. DISCUSSION GÉNÉRALE**

Il est bien relevé dans la discussion générale, par plusieurs commissaires, que plusieurs thématiques sont déjà en place dans ce domaine et qu'il est important de travailler avec celles-ci sans se disperser et donner moins de poids aux actes déjà existants, dont les Assises du climat dans notre canton.

Une commissaire le relève : la journée doit s'appliquer à tous et non uniquement au Canton à titre d'exemplarité, pour cela il suffirait de se raccrocher à ce qui existe déjà, comme l'a mentionné le postulant : la Journée mondiale du climat (8 décembre) ; le Jour de la terre (22 avril) ; la grève mondiale pour le climat (15 mars) ou la Semaine européenne du développement durable (30 mai au 5 juin).

Il est également relevé que grâce aux Assises du climat, on a sensibilisé la population et les milieux politiques. Désormais, tout le monde attend des mesures concrètes, davantage que des actions de sensibilisation. Toutefois, les mesures du plan climat auront un ancrage et pourront être réalisées uniquement si l'on sensibilise les personnes qui devront les mettre en œuvre et si l'on accompagne le changement.

Le postulant remercie l'administration d'avoir compris l'esprit de la journée comme un moment où les efforts se rencontrent. Évidemment, la journée doit s'inscrire dans la logique du plan climat. Elle pourrait ainsi faire partie des démarches pour sensibiliser et accompagner les mesures prises comme celles qui figurent dans la CoCen. En matière d'ampleur, de forme et de budget, il fait confiance au département pour trouver ce qui conviendrait en cohérence avec les actions de sensibilisation qu'il a déjà mises en place.

## **5. CONCLUSION**

Au vu de la discussion, du nombre important de journées dédiées au climat déjà existantes et des actions de sensibilisation que le département a déjà mises en place, il paraît judicieux aux commissaires de minorité

d'utiliser les fonds cantonaux à une mise en place par les actes au bénéfice de la population entière, au lieu d'ajouter une journée de sensibilisation pour le climat.

***Les commissaires minoritaires recommandent au Grand Conseil de ne pas prendre en considération le postulat et de ne pas le renvoyer au Conseil d'État, par 3 voix contre 6.***

Bussy-Chardonney, le 6 août 2019

*La rapportrice :  
(Signé) Laurence Cretegy*